



La mention « [DP] » dans une règle de l'AC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à une disqualification.

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1 les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile* (RCV)
- 1.3 les règlements fédéraux.

2. PUBLICITE DE L'EPREUVE [DP]

Les bateaux *peuvent être tenus d'arbore* la publicité choisie et fournie par l'AO. Si cette règle est enfreinte, la Réglementation World Sailing 20.9.2 s'applique ([lien internet Réglementation](#)).

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1 **La régata est ouverte aux clubs de la Loire ATLANTIQUE**

3.1.1 - tous les bateaux

Catamaran EN FLOTTES COLLECTIVES

- catamaran HOBIE CAT T2 (16 pieds) 16 places.
- catamaran Hobie Cat T1 (14 pieds) 16 places.
- windsurf sans gréement (10 places), **vous devez transporter votre gréement.**
- Hobie Cat 16 (16 pieds) 8 places
- Optimist école de voile (16 places)

3.2 Les bateaux admissibles peuvent s'inscrire par une **préinscription obligatoire** adresse ci-joint :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSduAWcp2DrLMbb7UQNd3Ty5RC2SE6H6z7yMYJ785k93z3uH1w/vjwform?vc=0&c=0&w=1>

Sans cette préinscription et si il ne reste plus de place vous ne pouvez pas régater

ou

Le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, à NAUTISME EN PAYS BLANC BP 20 44420 PIRIAC SUR MER à adresser **avant le 10 novembre 2020.**

3.3 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) possédant une licence FFVoile doivent présenter au moment de leur inscription :

- leur licence ClubFFVoile mention « compétition » valide attestant la présentation préalable d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition
- ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratique » accompagnée d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la voile en compétition datant de moins d'un an,
- une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité

4. DROITS A PAYER

Les droits requis sont les suivants :

| Classe | Montant |
|--------------|---------|
| [catamarans] | [10€] |
| [windsurf] | [10€] |

Attention le nombre de places sur les bateaux est limité :
Flotte collective catamaran Hobie cat T1 (14 pieds): 16 places
Flotte collective catamaran Hobie cat T2 (16 pieds) : 16 places
Flotte collective hobie cat 16 (16pieds) : 8 places
Flotte collective windsurf 16 flotteurs : 10 places



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72

Flotte collective Optimist Ecole : 16 places**5. PROGRAMME**

5.1 Confirmation d'inscription et préparation des bateaux à 3 rue port Boucher 44420 Piriac sur Mer
Samedi 14 novembre de 9h30 à 11h30 à NPB

Briefing devant le club à 12h00

5.3 Jours de course

| Date | Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement | Classe(s) |
|--------------------|---|-------------|
| Samedi 14 novembre | 13h00 | Les flottes |

5.4 Le dernier jour de la régata, aucun signal d'avertissement ne sera donné après 16h00.

6. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront :

- *affichées selon la Prescription Fédérale dans le club*

7. LES PARCOURS

7.1 Les parcours seront [*préciser type (aller/retour type banane et autre type parcours)*].

7.2 L'emplacement de la zone de course est décrit en annexe ZONE DE COURSE

8. SYSTEME DE PENALITE

Pour les flottes collectives catamaran, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9. CLASSEMENT

9.1 1 course devra être validées pour valider la compétition.

9.2 (a) Quand moins de 3 courses ont été validées, le classement général d'un bateau dans sera le total de ses scores dans toutes les courses.

(b) Quand 3 à 8 courses ont été validées, le classement général d'un bateau sera le total de toutes les courses en retirant sa plus mauvaise course.

10. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les bateaux.

11. PRIX

Des prix seront distribués comme suit : 1 trophée aux 1^{er}, 2^{ème}, et 3^{ème}, flottes collectives cata et windsurf et optimist.

12. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'AO de toute responsabilité en cas de dommage (matériel et/ou corporel).

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires, veuillez contacter : tel : 02.40.23.53.84 ou nautismeenpaysblanc@gmail.com

BULLETIN d'INSCRIPTION

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL FLOTTE COLLECTIVE
Dates complètes : SAMEDI 14 novembre 2020
Lieu : NAUTISME EN PAYS BLANC BASE NAUTIQUE DE PIRIAC
Autorité Organisatrice : NAUTISME EN PAYS BLANC

Fiche d'inscription à renvoyer si possible avant 10 novembre nautismeenpaysblanc@gmail.com ou NPB BP 20 44420 PIRIAC /mer, Attention adresse nouvelle base nautique : 3 rue port Boucher 44420 Piriac sur Mer

TYPES BATEAUX flottes collectives :

- WINDSURF
HOBIE CAT T1 14 PIEDS
HOBIE CAT T2 16 PIEDS
Optimist Ecole
HOBIE CAT 16

- CATÉGORIE D'AGE :** MINIMES
ESPOIRS
SENIORS

Reserve organisation
N° Voile

| | BARREUR | ÉQUIPIER |
|-------------------|----------------|-----------------|
| NOM | | |
| PRÉNOM | | |
| N° licence | | |
| N° club | | |
| Sexe | | |
| Né(e) le | | |

ATTESTATION

Pour les mineurs : Autorisation parentale _____ Téléphone(s) : _____

Je soussigné, M _____ autorise mon enfant _____ à participer à la régata
et dégage la responsabilité des organisateurs quant aux risques inhérents à cette participation.

J'atteste qu'il (ou elle):

Ayant plus de 16 ans, est apte à plonger, puis à nager au moins 25 mètres.

Ayant moins de 16 ans, est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.

J'autorise également les organisateurs :

À prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant.

À prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.

J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.

Fait à : _____ le _____

Signature (Ajouter la mention " Lu et approuvé «)

Signature de l'un des parents (mention nécessaire écrite : Bon pour autorisation parentale)

Fait à _____ le _____

ATTESTATION

Je m'engage à me soumettre aux Règles de Course à la Voile et à toutes autres règles qui régissent cette épreuve.

Je certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit prendre le départ.

ANNEXE ZONE DE COURSE

